



Action 1.D.03: Poursuivre et réussir la restauration du saumon de l'Atlantique dans le bassin de la Meuse

Objectif 2018 : permettre la reproduction naturelle via les remontées de saumons atlantiques adultes dans le bassin de la Meuse.



La restauration vise tant celle de ses habitats dans l'axe Meuse-Ourthe-Ambève, notamment par la construction d'échelles à poissons fonctionnelles, que sa réintroduction elle-même grâce à des alevinages de tacons (100 à 200.000 par an) principalement dans l'Ourthe et l'Ambève

- Évaluer la capacité d'accueil des habitats du saumon dans l'Ourthe et l'Ambève
- Intensifier progressivement les alevinages de tacons dans l'Ourthe, l'Ambève, la Lesse, etc.
- Développer d'un accord de partenariat avec les Pays-Bas et l'Allemagne
- Améliorer progressivement la qualité des tacons et des smolts déversés, ainsi que celle des alevinages
- Augmenter progressivement le nombre de saumons adultes en remontée en Meuse et ce jusqu'à 50 par an
- Aménager une partie du premier étage de la SARE en « Musée du Saumon »
- Étude et réalisation de la modernisation des passes à poissons de Rivière et Tailfer
- Construction d'une nouvelle passe à poissons au droit du barrage d'Ampsin Neuville
- Étude des passes à poissons des Barrages d'Andenne et des Grands Malades à Namur
- Construction des passes à poissons des Barrages d'Andenne et des Grands Malades à Namur

Liens avec la Stratégie Nationale 2020 :

- Objectif 3 : Maintenir ou restaurer la biodiversité et les services écosystémiques en Belgique dans un état de conservation favorable.
- Objectif 8 : Impliquer la communauté à travers la communication, l'éducation, la sensibilisation du public et la formation
- 11: Garantir une coopération internationale continue et efficace pour la protection de la biodiversité

Le mercredi 23 avril 2014, un grand saumon (93cm, 6Kg) a été capturé dans l'échelle à poisson du barrage de Lixhe. À noter l'ablation de la nageoire adipeuse. Cela peut correspondre soit à un présomolt d'Erezée ablatonné, déversé au printemps 2011 et dévalant au printemps 2012, soit à un grand tacon "mode bas" ablatonné également et déversé sur l'Ambève en amont de Coo au printemps 2011 et dévalant au printemps



Coordination RESEAU WALLONIE NATURE

DIRECTION DE LA NATURE - DEPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORÊTS
 DGO3 - DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

catherine.hauregard@spw.wallonie.be - Tél. : 081/33.58.78 - Fax : 081/33.58.22
 Avenue Prince de Liège, 7 – 5100 Jambes



Service de la Pêche

DIRECTION DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE - DEPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORÊTS
 DGO3 - DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

<http://environnement.wallonie.be/publi/education/saumon2000.pdf>
<http://www.saumon-meuse.be/>

